

Haute-Loire

HIVER 2020

MAGAZINE

Informations du Département
de la Haute-Loire

6

LES AIDES ÉCONOMIQUES DÉPARTEMENTALES

12

Dossier

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE : PROTÉGER LES ENFANTS EN DANGER, C'EST LEUR MÉTIER !

hauteloire.fr



SOMMAIRE

12 | **DOSSIER**
Protéger les enfants en danger, c'est leur métier !



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LA PEINE

Les conseillers départementaux et les agents du Département ont appris avec beaucoup de tristesse le décès de Daniel Tonson, conseiller départemental du canton d'Aurec-sur-Loire. Daniel était un élu local d'expérience, un homme de conviction et de tolérance, qui savait si bien communiquer sa simplicité, sa sincérité et sa chaleur humaine. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.



23 | **PORTRAIT ÉCO**
MobiVolt, l'idée géniale venue de Haute-Loire

06 **SOLIDARITÉ**
Un budget supplémentaire adapté et solidaire

20 **PORTRAIT**
Être sourd n'est pas une maladie !

09 **CANTONS**
Zoom sur Monistrol-sur-Loire, le Puy-en-Velay 1 et l'Emblavez-et-Meygal

22 **INSTAGRAM**
#myHauteLoire



EDITO

Signature du Plan Pauvreté en présence de Monsieur Eric Etienne, préfet de la Haute-Loire le 23 octobre 2020.

Le Département, une collectivité de proximité à vos côtés

La situation que nous vivons ensemble est difficile ! Je pense en premier lieu aux personnes les plus vulnérables, et à toutes les personnes mobilisées à leurs côtés. Lors du 1^{er} confinement, nous sommes intervenus au plus proche du terrain en apportant des réponses sanitaires et matérielles pour venir au secours de ceux qui étaient en difficulté. Sans nous poser trop de questions, allant même parfois au-delà de nos compétences, nous avons multiplié les initiatives en coopération avec de nombreux acteurs publics et privés.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le Département de la Haute-Loire, comme l'ensemble des collectivités, s'est mobilisé pour apporter toutes les réponses contribuant à prévenir, ou résoudre, les difficultés auxquelles se heurte l'économie locale et de proximité. 5 M€ ont été débloqués pour fournir un appui aux activités directement impactées par la crise. Toujours pour soutenir notre économie, nous reprenons nos contractualisations avec les collectivités locales et rajoutons des crédits pour accélérer encore notre programme de travaux routiers afin que la commande publique puisse également constituer un levier pour nos entreprises.

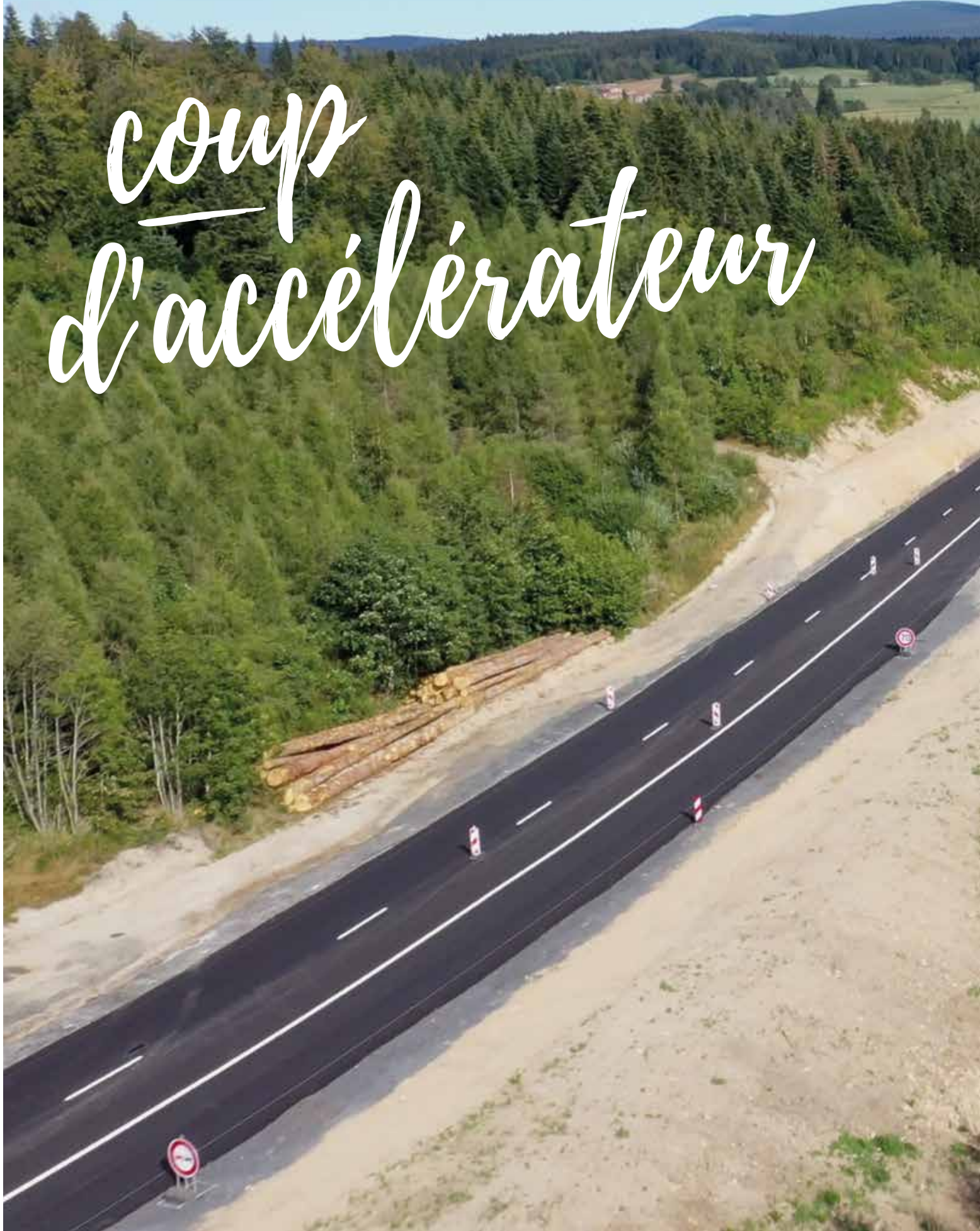
Enfin, après la crise sanitaire et celle de l'économie, arrive la crise sociale. Les élus et les agents du Département restent mobilisés pour accompagner les jeunes qui nous sont confiés, les collégiens, les bénéficiaires du RSA, les résidents des EHPAD et tous les habitants de notre territoire.

Nous resterons présents pour ceux qui ont besoin de nous, car c'est tous ensemble que nous réussirons à surmonter cette épreuve !

Jean-Pierre Marcon
Président du Département de la Haute-Loire

“ Nous resterons présents pour ceux qui ont besoin de nous, car c'est tous ensemble que nous réussirons à surmonter cette épreuve ! ”

*coup
d'accélérateur*





#chantier

POUR ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ !

Quand il s'agit d'améliorer le réseau routier départemental, pas question de freiner. Le Département s'est engagé, ces dernières années, dans une politique ambitieuse de modernisation de ses routes les plus structurantes afin d'offrir aux conducteurs altiligériens de bonnes conditions de circulation. Exemple avec la RD 23, entre Montfaucon-en-Velay et Saint-Just-Malmont. Des aménagements d'envergure ont été réalisés en 2019 sur ce tronçon (renforcement de chaussée entre Chambaud et Dunières, aménagement des carrefours du Trève à Saint-Victor-Malescours et de la Garne).

Avec une enveloppe de 113 M€ (fixée initialement à 90 M€) débloquée sur le mandat 2015-2020, les routes représentent le 1^{er} budget d'investissement de la collectivité.

SOLIDAIRE



Un budget supplémentaire adapté et solidaire

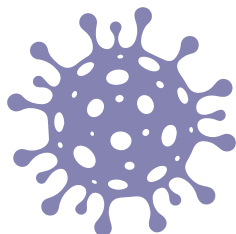
FISCALITÉ



Pour la 6^{ème} année consécutive, le taux de la taxe sur le foncier bâti n'augmentera pas.

Fixé à
21,9%

en 2015, il contribue ainsi à la compétitivité des entreprises et à la consommation des ménages.



8 M€

C'EST LE COÛT ESTIMÉ DE LA CRISE COVID-19 POUR LE DÉPARTEMENT



+ 1,725 M€

de crédits pour accélérer encore notre programme de travaux routiers.



+ 5 M€

pour fournir un appui aux activités économiques directement impactées par la crise sur 5 niveaux : contribution au Fonds National de Solidarité et au Fonds "Région unie", aides aux entreprises en difficulté avec les EPCI, maintien des services marchands en milieu rural avec les communes et aides spécifiques à l'économie sociale et solidaire.



+ 1,4 M€

pour le RSA.



52

structures pour les personnes âgées accompagnées tout au long de la crise.



+ 700 000 €

pour le plan pauvreté afin de développer, améliorer et faciliter l'accueil et les prises en charge des publics les plus fragiles.



+ 750 000 €

pour verser une prime COVID jusqu'à 1 000 € pour le personnel sous compétence départementale des établissements et services sociaux et médico-sociaux, ainsi qu'aux intervenants dans l'aide à domicile.



+ 2,3 M€

pour l'achat d'équipements de protection (masques, gels, blouses,...).



257

communes soutenues et accompagnées dans leur investissement et intercommunalités dans leurs investissements.

Le Département a multiplié les dispositifs pour répondre à toutes les composantes de la crise

Depuis le début de la crise sanitaire, le Département a adapté ses dispositifs pour apporter des solutions concrètes aux différentes problématiques qui se sont présentées. Sans se poser de questions, le Département est venu au secours de ceux qui étaient en difficulté, rejoignant ce grand mouvement de solidarité, de dévouement qui s'organisait en Haute-Loire. Pour autant, il a voulu agir dans la concertation, dans la coopération avec de nombreux acteurs publics et privés.

Une réponse sanitaire et matérielle au début de la crise sanitaire

Jour après jour, le Département a tenté d'apporter des réponses concrètes aux différentes problématiques rencontrées par les acteurs privés et publics, en aménageant continuellement ses dispositifs. Au premier temps de la crise, il a apporté une réponse sanitaire et matérielle, en assurant, très tôt, l'équipement des soignants et des personnels des hôpitaux, des EHPAD, des établissements médicosociaux et des services à domicile en masques, blouses et surblouses, gants, visières, gel, etc. Un travail conjoint a été mené avec le Groupement Hospitalier de Territoire, qui a montré toute sa pertinence et qui a délivré ces matériels de protection sur l'ensemble du territoire. Une initiative presque unique en France, rendue possible par le soutien apporté par les entreprises locales qui ont très vite adapté ou reconverti leur outil de production afin d'augmenter la disponibilité de ces équipements, devenus rares et précieux. Une chaîne logistique s'est ensuite mise en place dans notre collectivité pour

fournir deux masques en tissu lavable à chaque habitant, en collaboration avec le SDIS 43. Mais le Département a également déployé une réponse matérielle, notamment en équipement numérique de communication distante pour les collégiens et pour les résidents des EHPAD. Il a également mis ses véhicules de service à la disposition des centres de soins infirmiers, pour faciliter les interventions de leurs personnels. La collectivité a autorisé la création d'emplois supplémentaires dans chaque EHPAD pour aider les équipes à faire face à la situation.

Des aides économiques aux secteurs en difficulté du fait de la crise sanitaire

Ensuite, le Département de la Haute-Loire, comme l'ensemble des collectivités, s'est mobilisé pour apporter des réponses contribuant à prévenir, ou résoudre, les difficultés auxquelles se heurte l'économie locale, de proximité et solidaire. La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et les Communautés de communes ont délégué au Département, la possi-

bilité d'apporter une aide aux loyers professionnels pour les commerces et autres entreprises exerçant leur activité principale dans un secteur particulièrement touché par la crise. Dans la liste des interventions, citons celles destinées à venir en aide aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ce secteur représente près de 10 % des salariés de la Haute-Loire). Le dispositif consiste en une aide du Département d'un montant de 5 000 à 10 000 € par structure. Une aide de maintien de services en milieu rural est également décidée pour accompagner nos commerces. D'un montant de 5 000 € par bénéficiaire, cette participation sera versée dans le cadre de conventions passées avec la commune ou la communauté de communes.

Protéger les plus vulnérables, pour prévenir la crise sociale

Enfin, après la crise sanitaire et celle de l'économie, arrive la crise sociale. L'évolution des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) est fortement impactée par la situation sociale actuelle. À fin 2019, la Haute-Loire comptait 2 800 bénéficiaires et ils sont 3 200 cet automne. L'Assemblée départementale a donc décidé de rajouter 1,4 M€ au budget pour faire face à cette situation. Concernant le Plan Pauvreté, près de 700 000 € ont été consacrés en 2020 à la réalisation des objectifs de ce plan sur notre département, qui sont de développer, améliorer et faciliter l'accueil et les prises en charge des publics les plus fragiles. Le soutien apporté aux associations caritatives se poursuit et le Département reste mobilisé à leurs côtés, notamment pour les accompagner dans leur recherche de nouveaux locaux nécessaires à leur activité.





< Patrimoine et innovation à l'unisson

Le 15 et 16 octobre derniers, les férus de patrimoine et d'innovation avaient rendez-vous au Puy-en-Velay. Le Département de la Haute-Loire, en partenariat avec le Geste d'Or (association internationale dédiée à la préservation du patrimoine bâti) organisait la première édition d'HériTech.

À cette occasion, les 100 plus grands experts publics et privés du secteur, ainsi que des élus sensibles à la question ont abordé la question de l'héritage et de la technologie. Comment mieux valoriser nos trésors nationaux via les outils numériques, comment accompagner les territoires dans la promotion de leur richesse avec notamment internet, comment améliorer les stratégies touristiques et patrimoniales déjà mises en œuvre ? Autant de questions soulevées durant ces deux jours de colloques. Deux jours durant lesquels les participants ont pu apprécier la richesse du patrimoine altiligérien avec une série de visites sur des sites incontournables où le numérique est pleinement intégré.

Crise sanitaire

> Des collèges sous protection

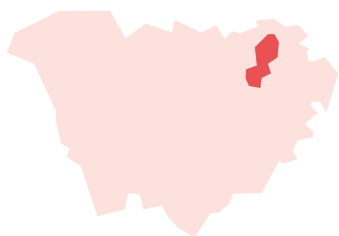
Dans un contexte sanitaire compliqué, le Département se mobilise pour permettre aux collégiens de Haute-Loire de continuer à étudier dans un environnement sécurisé et adapté à la situation.

1 Le Département a décidé de doter les 40 collèges publics et privés de masques lavables et réutilisables à hauteur de deux masques par élève.

2 Pour permettre aux agents d'entretien d'appliquer le protocole sanitaire renforcé dans de bonnes conditions, la collectivité a déployé dans les 22 collèges publics du territoire de nouveaux équipements de nettoyage, plus performants et plus ergonomiques.

À noter enfin que le Département a acquis, par l'intermédiaire de l'Espace Numérique de Travail (ENT), des packs de visioconférence à destination des enseignants et des élèves des établissements.





Monistrol-sur-Loire



Christelle Michel

Conseillère départementale



François Berger

Conseiller départemental délégué au développement durable

1 La collectivité se mobilise pour les zones d'activités du canton

Monistrol-sur-Loire est un canton dynamique qui a enregistré une forte poussée démographique ces 10 dernières années. Sa proximité avec le bassin stéphanois permet au territoire de jouir d'une belle attractivité notamment sur un plan économique. Le canton dispose, en effet, de zones industrielles et artisanales en pleine expansion, qui séduisent des entreprises ligériennes.

Le Département soutient ces zones économiques via son dispositif d'aides à l'immobilier industriel.

Sur la ZA de Montusclat à la Chapelle-d'Aurec : 90 612 € pour la société Somegac, 101 337 € pour Thermo Steph, 100 000 € pour ATC Aulagner.

Sur la zone industrielle de Chavanon à Monistrol-sur-Loire : 110 000 € pour la société Ektro, 44 000 € pour la société Racinéo Construction.

Sur la zone artisanale des Villettes : 42 925 € pour la société Velay Capiton, 34 050 € pour la société Auvergne Plastique Industrie.

Enfin pour la zone de Bouillou de St-Maurice-de-Lignon : 112 500 € pour la société Dubois, 62 467 € pour Celle Palettes Emballage.



Le stade d'athlétisme



Maison de Santé pluridisciplinaire

2 Le Département investit pour améliorer la qualité de vie des Alligériens

Le Département a débloqué une enveloppe financière conséquente pour la création du stade d'athlétisme du Mazel à Monistrol-sur-Loire. 660 000 € d'aides pour cette réalisation, de standing régional, comprenant, notamment, une piste de 400 m avec 6 couloirs.

Soutenir les collectivités qui s'engagent dans des projets améliorant l'accès aux soins sur leur territoire, c'est l'une des priorités du Département.

À Saint-Maurice-de-Lignon, la collectivité a ainsi, voté une aide de 120 000 € pour le projet de Maison de Santé pluridisciplinaire, situé tout près du centre-ville.

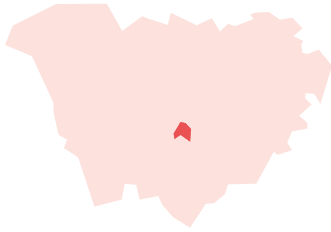
Le Département accompagne, par ailleurs, les collégiens au cours de leur scolarité. Il a ainsi, financé une partie des 300 tablettes numériques déployées dans les 2 collèges (public et privé) du canton.

3

La collectivité concourt à la dynamique des centres-bourgs

Un centre-bourg bien pensé, c'est un gage d'attractivité pour les communes rurales mais pas seulement.

Le Département a ainsi accompagné la Chapelle-d'Aurec lors de ses travaux d'embellissement de la place Marcellin Martin avec une aide de 70 431 € octroyée à la commune. Aux Villettes, l'Assemblée Départementale a voté une aide de 93 909 € pour des travaux de restructuration de la voirie, route de Cublaise (RD47) qui traverse le centre-bourg. Quant à Monistrol-sur-Loire, les abords de la ZAC Limouzin, transformée en parc immobilier, ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagement financés à hauteur de 281 726 € par la collectivité. Enfin, les chantiers de réhabilitation, de création ou de diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eaux usées réalisés sur le canton ont fait l'objet de subventions départementales.



Le Puy 1



Christiane Mosnier

Vice-présidente en charge de l'Enfance et la Famille



Marc Boléa

Conseiller départemental délégué à la Sécurité et aux Sports

1 Le Département veille sur le réseau routier du canton



Intervenir rapidement sur les routes endommagées, cela fait partie des missions du Département qui s'est engagé à améliorer la sécurité du réseau routier départemental. Sur le Puy-en-Velay 1, la collectivité est intervenue sur deux chantiers délicats, à commencer par celui de la route de Saugues (RD589).

Suite aux fortes pluies du 12 juin 2020, un affaissement du trottoir et de la chaussée était survenu le long de cette route à Espaly-Saint-Marcel au niveau de l'entreprise Besqueut. Le Département a fait réaliser, en urgence, des études géotechniques révélant la présence d'anciennes galeries souterraines remblayées. Une déviation a été rapidement mise en place et des travaux de réparation de l'affaissement ont débuté en août. Ceux-ci ont nécessité de refaire une chaussée neuve sur 35 mètres. L'opération a coûté 78 000 € au Département. La commune de Vals-près-Le Puy a également été confrontée à un affaissement de chaussée, peu après le bourg en direction de St-Christophe-sur-Dolaizon, sur le lieu-dit « les Vigneaux » (RD31). Le Département a ainsi engagé, depuis le 14 octobre, un chantier de réfection de la voirie comprenant, notamment, la reprise de la chaussée sur 25 m pour un montant de 40 000 €.



2 La collectivité accompagne le dynamisme des centres-bourgs

Quelle que soit la physionomie de la commune, urbaine comme rurale, le Département est présent aux côtés des élus pour les soutenir dans des projets qui contribuent au dynamisme de leur territoire.

Au quartier du Val Vert, dans le cadre du Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine (NPNRU), le Département a attribué un peu plus d'1,4 millions d'euros d'aides pour financer, notamment, deux opérations sous maîtrise d'ouvrage de la Ville du Puy-en-Velay :

- la création d'une maison de quartier et la constitution d'une réserve de locaux dans le rez-de-chaussée du bâtiment 60 (bâtiment propriété de l'OPAC donnant sur la place E Pebellier) : 153 047 €,
 - la réhabilitation thermique et la mise en accessibilité du groupe scolaire Édith Piaf (école, relais ados et accueil de loisirs) et la démolition/reconstruction du gymnase du quartier : 200 000 €.
- Le reste du budget porte sur la démolition de 112 logements : 360 571 €, la réhabilitation de logements : 632 000 € et la reconstitution de l'offre : 93 000 €.

Pour la commune de Ceysnac et ses quelques 400 habitants, la collectivité a financé une partie des travaux d'aménagement du bourg pour un montant de 80 000 €.

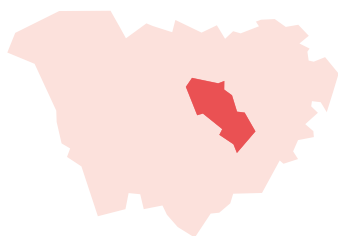


3

Des aides départementales pour des équipements sportifs et culturels attractifs

Disposer d'une offre culturelle et sportive attrayante, c'est un vrai atout pour les communes. Ainsi, sur le canton du Puy-en-Velay 1, le Département a financé et accompagné des chantiers tels que la création du pôle multi-activités de Vals-près-Le Puy, baptisé « le Préau ». Une aide de 500 000 € a été octroyée pour cet important équipement qui regroupe plusieurs activités (gymnase, cantine, salles associatives). Côté sport, l'Assemblée départementale a débloqué une aide de 79 200 € pour le chantier de mise aux normes du stade du Viouzou à Espaly-Saint-Marcel (pelouse synthétique et tribunes couvertes) et de 50 000 € pour la réhabilitation des courts de tennis couverts à Vals-près-Le Puy.

Enfin, une enveloppe d'1,3 millions d'euros a été votée pour le projet de réhabilitation du Palais des Spectacles et des Congrès à Vals-près-Le Puy.



Emblavez et Meygal



Cécile Gallien

Conseillère
départementale



Raymond Abrial

Conseiller
départemental

1 Le Département cofinance les 4 EHPAD du canton



Le canton de l'Emblavez-Meygal compte 4 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) situés à Beaulieu, Rosières, Saint-Julien-Chapteuil et Vorey-sur-Arzon. Afin d'accompagner les EHPAD, le Département soutient les établissements dans leur fonctionnement et leurs investissements. La dotation financière allouée par le Département pour soutenir le fonctionnement des 4 EHPAD représente 1,6 millions d'€ par an. De plus, depuis 2015, près de 100 000 € ont été versés aux 4 établissements pour les aider à s'équiper en rail de transfert, pour faciliter l'installation de la climatisation et l'achat de matériel divers. Le Département a rapidement mis en place des dispositifs spécifiques, en réaction à la crise Covid19, comme le financement exceptionnel de renforts en personnel, la fourniture d'équipements de protection ou le déploiement d'outils numériques pour aider les résidents à garder le contact avec leur famille.



2 Le Département, partenaire incontournable du développement territorial du canton


Sur le canton de l'Emblavez-Meygal, de nombreux projets d'aménagement de bourg ont été soutenus (travaux rue Chaussade à Saint-Julien-Chapteuil, les aménagements à Saint-Hostien, au Pertuis et à Chamalières-sur-Loire). Le Département est également intervenu pour accompagner différents projets comme la rénovation de l'école Louis Juvet et du complexe sportif à Vorey-sur-Arzon, la construction de l'école publique à Beaulieu, la rénovation de la salle polyvalente à Rosières et la réfection de la mairie à Saint-Pierre-Eynac. L'aide départementale globale s'est élevée à 1,2 millions d'€. Pour les communes de moins de 1000 habitants, d'autres projets sont aussi financés par le Département dans le cadre de son dispositif Fonds 199 qui, sur la durée du mandat, permettra d'accompagner près de 365 projets et de porter l'aide à l'investissement des 199 petites communes de Haute-Loire à 6,5 millions d'euros. Sur le canton, 9 dossiers ont été déposés pour un montant de plus de 150 000 € de subventions du Département. Ils concernent : acquisition de matériel de désherbage mécanique à Lavoûte-sur-Loire, aménagement de voirie communale à Saint Etienne Lardeyrol, Queyrières et Malrevers, rénovation des bâtiments communaux à Mézères... De plus, le Département a investi plus de 2,6 millions d'€ pour entretenir et rénover les 188 km de routes départementales du canton pour mener plusieurs opérations de modernisation du réseau, d'aménagements ponctuels et de traversée d'agglomération.



3 Le soutien aux entreprises et au développement économique

Le Département, conscient de l'importance du développement économique du secteur et du maintien des emplois a accompagné une dizaine de projets sur le canton comme l'acquisition de terrain ou l'aide à la construction de bâtiment et ce en attribuant 284 00€ d'aides départementales. Elle concerne le nouveau siège de Biofloral, et des projets industriels ou artisanaux. De plus, dans le cadre de la crise sanitaire, le Département a apporté une aide spécifique aux villages de vacances, campings, hôtels, restaurants et cafés jusqu'à 9 000€. Le Département a aussi abondé au fonds national de solidarité Covid qui s'élève à 20 millions d'euros pour les artisans, commerçants et petites entreprises de Haute-Loire.





En 2019, 1 257 enfants accompagnés et placés,
au service de l'Aide Sociale à l'Enfance en Haute-Loire.

DOSSIER

S'occuper des enfants en danger, c'est leur métier !

Élever et préparer son enfant pour la vie adulte, c'est l'essence même du rôle de parents. Mais il arrive, parfois, que des mères et des pères soient dans l'impossibilité d'assumer pleinement cette fonction parentale, confrontés à des difficultés personnelles.

Lorsque ces difficultés influent sur la sécurité et le développement physique, affectif, moral ou intellectuel des enfants qui évoluent au sein de la cellule familiale, il est de la responsabilité des Départements d'intervenir.

Depuis 1982, la Protection de l'Enfance en Danger est une des compétences attribuées aux Départements. Il existe au sein de ces collectivités, un service dédié à cette mission. Il s'agit de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Composé d'éducateurs, d'infirmiers, de psychologues et d'assistants sociaux, ce service intervient sur plusieurs volets : la prévention, la détection, le soutien et la protection.

Au sein du Département de la Haute-Loire, ce sont près de 50 agents et 125 assistants familiaux qui travaillent pour l'ASE.

Rencontre avec ces travailleurs sociaux de l'ombre, qui partagent un temps donné le quotidien de centaines d'enfants atiligiériens pour leur offrir un quotidien plus serein et un futur moins incertain.

INTERVIEW



Christiane MOSNIER

Vice-présidente en charge
de la protection de l'enfance



La protection de l'enfance est une mission essentielle du Département. Comment la décrire simplement ?

La protection de l'enfance en danger peut se résumer en trois mots : soutenir, prévenir et protéger. C'est une mission fondamentale du Conseil départemental. À travers le dispositif d'aide sociale à l'enfance (ASE), il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux jeunes de moins de 21 ans et à leurs familles confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. En 2019, notre service ASE a suivi près de 1 257 enfants sur l'ensemble des dispositifs (suivi, accompagnement et placement). 50 agents départementaux œuvrent au quotidien pour la Protection de l'Enfance.

En 2019, le Département a revu son organisation de la protection de l'enfance sur l'ensemble du territoire altiligérien. Quelles en sont les grandes lignes ?

Suite à de nombreuses concertations, de nouvelles pistes sont ressorties, comme la nécessité de renforcer la prévention, et ce dès le plus jeune âge. L'accent sur la prévention est mis en œuvre, en positionnant un éducateur spécialisé délégué à cette mission de droit commun sur chaque territoire. Deux autres dispositifs fondamentaux

de ce plan d'actions sont la désignation d'un référent pour chaque enfant bénéficiant d'une mesure de protection et la construction d'un projet personnalisé pour chaque enfant confié au Département. Parallèlement, nos agents ont suivi des formations spécifiques et qualifiantes afin d'accompagner les changements de pratiques indispensables pour atteindre ces objectifs.

Quelles sont les problématiques les plus fréquentes à l'origine des décisions de placement ?

Les motifs sont toujours multiples. Il est même difficile de trouver le motif qui correspond le mieux à telle ou telle situation, car les causes sont le plus souvent multifactorielles. Cependant, la question des défaillances parentales demeure très présente. Les causes des arrivées des enfants sont majoritairement liées à des carences éducatives au sein de la famille. Ces carences éducatives ne sont plus le facteur unique de placement, les troubles psychologiques ou psychiatriques interviennent en parallèle de plus en plus fréquemment.

Quelles méthodes mettre en œuvre pour accompagner ces enfants ?

Quels que soient l'âge et les difficultés avec lesquels un enfant est pris en charge, le temps sera nécessaire pour

tisser des relations de confiance : celui de retracer son histoire, de trouver de nouveaux repères, de porter peu à peu un regard positif sur soi, et, à un moment donné, de sentir l'envie de se projeter et d'envisager l'avenir. Le rythme dépend de chacun, avec ses avancées et ses reculs, des temps d'arrêts parfois. La qualité de la relation est au cœur du projet éducatif du Foyer et l'ensemble de l'équipe porte cet objectif pour accompagner les enfants et les adolescents vers leur futur.

Le Département est-il le seul acteur dans ce domaine ?

Non, le Département occupe de plein droit une place de premier rang quant aux actions à mener en faveur des enfants et des jeunes en danger, qui requièrent une protection de tous les instants. Mais il n'est pas seul à agir : établissements publics, administrations, associations, professionnels, représentants des enfants et des familles... Tous ont un rôle déterminant à jouer pour répondre aux besoins de l'ensemble des enfants à protéger. Car la protection de l'enfance nécessite l'attention et la proximité de tous les acteurs, dans un climat apaisé et constructif qui permettra de faire face à cet enjeu de société.



1 257
enfants
accompagnés par
le Département
en 2019

Placement d'un enfant... Le parcours de **Lili et Tim**



Le-Puy-en-Velay
Un immeuble du centre-ville



Monistrol-sur-Loire
Une école de la commune



ALERTE

Une voisine entend, régulièrement, des cris dans l'appartement du garçon.

La maîtresse de Lili trouve le comportement de la petite fille anormal. Elle en parle à son supérieur.

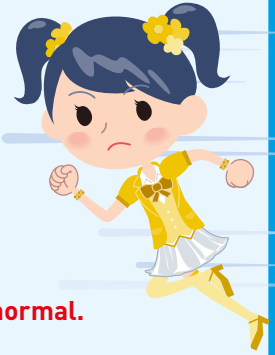


119

Numéro national en cas d'urgence

0 810 043 119

Il contacte la Cellule d'Accueil Spécialisée de l'Enfance en Danger (CASED). Plateforme téléphonique gérée par le Département qui recueille et traite les IP (Informations Préoccupantes)



EVALUATION À DOMICILE

Un travailleur social du Département se rend au domicile des parents de Tim et Lili pour évaluer la situation.

DANGER IMMINENT

La situation est jugée **dangereuse pour le garçon**. Les parents refusent toutes aides extérieures. La CASED adresse un signalement au Parquet qui active une **procédure d'urgence**.



PAS DE DANGER IMMINENT

Les parents de Lili **avouent rencontrer des difficultés**. Ils demandent un soutien au service ASE.



PRISE EN CHARGE

PLACEMENT

Tim est accueilli dans un **hébergement d'urgence** au Foyer de l'Enfance à Vals-près-Le Puy, géré et financé par le Département. Il y reste le temps qu'on évalue sa situation et qu'on l'oriente vers un mode d'hébergement adapté.



Tim est accompagné par un **référént éducatif ASE du Département pendant tout son parcours**.

ACCUEIL FAMILIAL

Tim est accueilli au domicile d'une **assistante familiale**. Les liens avec ses parents seront maintenus.



MESURES EDUCATIVES A DOMICILE

Un **éducateur** du service ASE du Département vient au domicile des parents et **apporte un soutien matériel et éducatif à la famille**.



SORTIE DU DISPOSITIF

Au terme de plusieurs mois d'accompagnement Lili sortira du dispositif ASE.



783

informations préoccupantes
recueillies par la CASED





Chantal Clémenson

Référente prévention famille à La Maison Départementale des Solidarités du territoire de la Jeune Loire à Yssingeaux.

« Mieux vaut prévenir que guérir ». Ce célèbre adage pourrait être celui de Chantal Clémenson, éducatrice spécialisée, passée par le Foyer de l'Enfance, l'AED, et aujourd'hui référente prévention famille. Il s'agit de proposer aux familles des interventions et des entretiens à domicile ponctuels et non contractualisés à la différence de l'Aide Éducative à Domicile (AED). On est sur des opérations qui durent 1 à 3 mois maximum. Elles peuvent porter sur des cas de déscolarisation, des fugues, ou sur des difficultés éducatives. « J'interviens pour favoriser la communication, empêcher un conflit de s'ancrer plus durablement dans une famille et ainsi éviter, peut-être, une mesure judiciaire comme le placement. Il est important de changer de regard sur les travailleurs sociaux. Nous sommes là pour soutenir les parents, les rendre acteurs de leur parentalité et non pas pour les en priver. »

Le Département compte 3 référentes prévention famille, une sur chacun des territoires de l'action sociale.

Les différentes missions de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) : **PRÉVENTION & SOUTIEN...**

L'intervention à domicile : protéger sans séparer

La Protection de l'Enfance est un sujet complexe. Chaque histoire est unique car aucun enfant n'est identique. Il n'existe pas de prise en charge standard. Mais lorsque la famille accepte de se faire aider, différentes mesures éducatives peuvent être menées. C'est le cas de l'Aide Éducative à Domicile (AED), gérée par le service ASE. Gros plan sur ce dispositif avec Stéphane Nicolas, assistant socio-éducatif sur le territoire du Velay.

Un métier exigeant, qui demande du caractère, de la diplomatie, de la fermeté et de l'écoute. Mais un métier avec une vraie richesse de rencontres et d'histoires singulières.



« Faire avec les parents et non pas à la place des parents »

Depuis 16 ans, Stéphane Nicolas accompagne à leur domicile, des familles qui ont besoin d'être soutenues dans leur parentalité. « Les problématiques rencontrées sont variées ; des adolescents qui présentent des attitudes dangereuses face auxquelles les parents sont démunis, ou alors

de jeunes parents avec des défaillances d'autorité et à qui il faut apporter un cadre pour leurs enfants. Nous sommes là pour trouver des solutions, mais surtout pas pour suppléer à l'autorité parentale. »

C'est la nature même de l'Aide Éducative à Domicile, faire avec les parents et non pas à la place des parents. « Nous signons un contrat d'intervention qui permet de poser les bases de cet accompagnement. La pleine implication des parents est essentielle dans ce type de suivi ».

Stéphane s'occupe en moyenne de 25 familles. « Nous intervenons généralement une fois tous les 15 jours au sein de chacune des familles suivies ». L'accompagnement dure généralement 1 an renouvelable 1 fois.

« Cela peut être compliqué, parfois, car nous sommes seuls dans les familles. Heureusement, il existe aussi des sources de satisfaction. Récemment, j'ai reçu une carte d'une enfant que j'ai suivie. Elle m'annonçait qu'elle allait devenir maman. »



170

ENFANTS

suivis dans le cadre de l'AED en 2019

5 ÉDUCATEURS

chargés des AED

DES MESURES D'AIDES COMPLÉMENTAIRES

Aides aux tâches quotidiennes :

Les parents peuvent être accompagnés dans leur quotidien par une Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) : aides aux activités quotidiennes (linge, courses, repas), à l'organisation de la vie familiale (accompagnement scolaire et rythme de vie) ou du soutien à la parentalité (préparation à l'accueil d'un enfant et suivi médical des enfants). Contact : Association TISF 43 à Chadrac (04 71 09 78 05)

Aides financières à domicile :

L'ASE peut accorder des aides financières aux familles en difficultés. Elles permettent principalement de financer la cantine ou encore des activités de loisirs.

...PROTECTION & PLACEMENT

Les interventions en famille d'accueil ou en établissement : placer pour protéger

Parfois, les interventions à domicile sont impossibles. Confrontés à des difficultés personnelles sérieuses, les parents ne peuvent pas assumer leur rôle de père et mère. Les enfants sont alors dans une situation de réel danger. La séparation devient inéluctable, le placement est ordonné soit par un juge des enfants, soit par le Département. Le mineur est alors hébergé dans des établissements sociaux ou chez des accueillants familiaux.

Foyer Départemental de l'Enfance : L'hébergement d'urgence

Certains discutent dans une cour intérieure, baignée d'une belle lumière d'automne, d'autres jouent aux jeux vidéo dans des canapés gris. Bienvenue au Foyer de l'Enfance à Vals-près-Le Puy. Cet établissement accueille, 24h/24, 7j/7 des enfants et adolescents. Ils ont tous un point commun. Ils étaient en situation de danger immédiat au sein de leur famille. Afin de les protéger, la justice peut ordonner un placement dans ce Foyer. Cet établissement, géré et financé par le Département, répond avant tout aux situations d'urgence. Il s'agit d'un lieu de passage. On y reste en moyenne 3 à 8 mois le temps nécessaire pour les équipes éducatives du Foyer de mettre en place un projet personnalisé pour l'enfant qui réponde réellement à ses besoins.

La Maison d'Enfants à Caractère Social « Les Écureuils » (MECS) : Un lieu de vie pour les plus jeunes



Des fantômes et des citrouilles collés aux vitres ; à l'entrée des petites pantoufles bleues, roses, jaunes rangées dans des casiers, des tableaux colorés

aux murs, la Maison d'Enfants à Caractère Social « Les Écureuils » est un lieu plein de vie. Nichée sur les hauteurs du Chambon-sur-Lignon elle accueille et accompagne, au quotidien, une dizaine de garçons et de filles confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Les plus petits, les 3-11 ans, sont logés dans un bâtiment joliment baptisé la Clé des champs. Les 11-15 ans sont dans un bâtiment voisin prénommé la Nichée. Ils fonctionnent tous deux sous la forme d'un internat. Les enfants accueillis sont pris en charge semaine et week-ends, par une équipe éducative pluridisciplinaire qui les accompagne dans leur quotidien (repas, sommeil, scolarité, loisirs). La durée moyenne des séjours est de 2 ans.



130
ENFANTS

accompagnés en 2019
au Foyer de l'Enfance



170 JOURS
durée moyenne
du séjour au foyer



L'accueil familial : une prise en charge personnalisée

Une maison aux volets incrustés de cœurs, une grande pièce de vie avec au centre une longue table sur laquelle sont disposés, des coloriages, des livres jeunesse. Sur un pan de mur, un tableau affiche les règles de la maison : « *ici on rit, on est poli, on se confie* ». Bienvenue au domicile de Valérie Bussac, assistante familiale à Sembadel. Depuis 9 ans, cette ancienne coiffeuse accueille chez elle 3 jeunes enfants âgés de 4 à 9 ans, placés ici depuis leur plus tendre enfance. Ils partagent le quotidien de la famille Bussac 7j/7 et 24h/24. Ce mode de placement est orchestré par le Département qui est chargé du recrutement, de la formation et de la rémunération de ces assistants familiaux.



Les assistants familiaux ne sont pas seuls dans la prise en charge des enfants.

Des éducateurs de l'ASE spécialisés accompagnent et soutiennent ces agents dans l'exercice de leurs missions. Ils les aident à comprendre, à décoder le comportement des enfants accueillis.

Ils organisent, par ailleurs, des temps de rencontres et de visites pour les parents.



Retrouvez les reportages consacrés au Foyer de l'Enfance de Vals-près-Le Puy, à la Maison des Écureuils et à l'accueil familial sur : www.hauteloire.fr

Sarah : adolescente placée devenue femme émancipée

Elle a, tout juste, 18 ans et déjà une maturité qui saute aux yeux.

Sarah est une jeune ponote qui a grandi vite, très vite... Elle a connu les galères, la rue, les coups de colère. Confiée au service de l'ASE, elle a été accueillie au Foyer Départemental de l'Enfance de Vals-près-Le Puy. Un lieu où elle s'est reconstruite petit à petit. Aujourd'hui c'est une jeune femme indépendante locataire d'un joli appartement.

« Une adolescente rebelle, qui refusait toute autorité et qui enchaînait les conneries » ! Lorsqu'il s'agit d'évoquer son passé, Sarah joue franc jeu. Elle assume ses années difficiles, marquées par de nombreuses disputes avec ses parents, des fugues et des comportements à risque. Une période de sa vie qui est désormais loin derrière elle. À 18 ans, Sarah est une jeune adulte autonome qui construit, pas à pas, sa vie de femme. Elle loue un appartement avec son compagnon, elle travaille dans un EHPAD à Guitard et souhaite passer son permis.

Deux séjours en Foyer

Entre la fille d'hier et la jeune femme de maintenant, il y a un long parcours, celui d'une enfant confiée à l'ASE, puis placée au Foyer de l'Enfance à Vals-près-Le Puy. « J'ai moi-même demandé à être placée. Je suis restée ici près de deux ans mais pas de manière continue. J'ai fait un premier séjour



de quelques mois. J'étais assez terrible avec les éducateurs, je ne supportais pas le non, je pouvais me mettre dans des états terribles. J'ai voulu retourner chez ma mère. Mais la cohabitation était impossible, je suis donc partie, je me suis retrouvée à la rue pendant 3 semaines. L'Aide Sociale à l'Enfance a accepté que le Foyer m'accueille une seconde fois ».

Une seconde maison

Dans cet hébergement d'urgence, Sarah s'est reconstruite. « Grâce à des éducateurs vraiment présents, à l'écoute, j'ai grandi. Ils m'ont soutenue, ils n'ont jamais lâché, ils ont été très patients avec moi. Je dois aussi beaucoup aux maitresses de maison, présentes au

Foyer. Elles m'ont appris à faire des machines, à faire le ménage. C'est grâce à toutes ces personnes que je suis devenue celle que je suis aujourd'hui. Le Foyer de l'Enfance était comme une seconde maison pour moi ».

Sarah est, encore aujourd'hui, très attachée à ce lieu où elle a vécu presque 2 ans de sa vie. Elle revient dès qu'elle peut discuter avec celles et ceux qui ont été ses anges gardiens.

Elle aussi aimerait bien, un jour, être l'ange de quelqu'un.

L'ex-enfant de l'ASE veut devenir éducatrice spécialisée. Un joli pied de nez à son passé !

DES MESURES POUR LES JEUNES MAJEURS

Aides financières :

À partir de 18 ans, le jeune déjà accompagné peut prétendre au « Contrat Jeune Majeur » qui comprend une aide financière et/ou un accompagnement éducatif pour l'aider dans sa vie quotidienne à devenir autonome. Le jeune en fait la demande auprès de l'ASE. Ce type de contrat est adapté aux besoins de chacun des bénéficiaires, jusqu'à leur 21 ans.



184 ENFANTS

accueillis en MECS en 2019
en Haute-Loire

Le Service de santé et de secours médical du SDIS de la Haute-Loire face à la pandémie

Dans un contexte sanitaire compliqué, il joue la carte de la solidarité. Depuis le début de la pandémie, le Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) du Sdis 43 s'engage aux côtés des autorités et des personnels médicaux du territoire pour faire ralentir la propagation du virus.

Le Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) du Sdis 43 c'est :

 **28**
médecins

78 
infirmiers

5 
pharmaciens

2 
vétérinaires

Ce sont plus d'une centaine de professionnels de santé du Sdis 43 qui, depuis plusieurs mois, sont mobilisés aux côtés des personnels hospitaliers, de la préfecture et de l'Agence Régionale de Santé, dans la lutte contre la Covid-19.

En temps normal, leurs missions consistent à réaliser les visites d'aptitude médicale, à suivre la condition physique des agents, à assurer le déploiement du matériel médico-secouriste et à prendre part à l'activité opérationnelle du SDIS dans le cadre, notamment, du secours d'urgence aux personnes.



Avec la pandémie, ils ont dû développer leurs missions de conseiller technique sanitaire du Directeur Départemental.

De nouvelles missions

Ainsi, à ce titre, ils ont :

- accompagné la **rédaction des procédures opérationnelles** permettant un engagement limitant au mieux le risque de contamination de la victime vers les sapeurs-pompiers ;

Le SDIS



- développé un **kit COVID** pour permettre aux sapeurs-pompiers de disposer de matériel de protection individuelle prêt à l'emploi ;
- mis en place **une cellule de suivi et de conseils** pour les personnels sapeurs-pompiers exposés joignable H24 7J/7 par le centre opérationnel du SDIS ;
- analysé au cas par cas les situations individuelles de chaque **sapeur-pompier cas contact** pour proposer une mise à l'isolement à domicile ou sur le lieu de travail et garantir ainsi au SDIS une continuité de service ;
- assuré **l'approvisionnement en matériel de protection individuelle** (gants, masques, gel hydro-alcoolique) des centres d'incendie et de secours à travers la réactivité de la pharmacie à usage interne du SDIS ;
- **mis à disposition du matériel secouriste** pour accompagner le centre hospitalier à prendre en charge un afflux massif de victimes ;
- participé à la réponse sanitaire départementale en **formant**, avec les laboratoires privés, les infirmiers et les sapeurs-pompiers aux tests PCR et aux dépistages massifs.

Aujourd'hui, en réponse à une demande de la Préfecture et de l'ARS, les membres du service de santé et les sapeurs-pompiers sont actuellement engagés sur des « drives » ou sur des établissements publics pour pratiquer en nombre des tests PCR.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire confirme sa place de partenaire incontournable du Département et des autorités dans la lutte contre la Covid-19.

Être sourd n'est pas une maladie !

Un regard vif et pétillant, un sourire spontané et bienveillant. Sans même la connaître, on a envie d'aller à sa rencontre. Il émane de cette jeune femme une belle énergie de vie qui vous donne le sourire. Camille DESSAILLY est une trentenaire tout simplement heureuse qui accepte pleinement de vivre avec sa différence... celle d'être sourde de naissance. Mais c'est aussi une maman en colère qui refuse d'être catégorisée comme « handicapée ».

Rencontre avec cette Sainte-Sigolénoise engagée.

« J'accepte la grande aventure d'être moi ». Cette citation de l'écrivaine Simone de Beauvoir, Camille Dessailly a décidé de la faire sienne. Il n'est pas question pour cette Stéphanoise de naissance de cacher sa surdité, si tant est que cela soit possible. Bien au contraire, elle l'accepte, elle la revendique même. « Je suis de nationalité Française et Sourde. Ce n'est pas l'un ou l'autre. Je suis les deux. »

La Langue des Signes Française : une découverte déterminante

Camille est née sourde de parents entendants. Elle a la chance de pouvoir évoluer dans un milieu familial où la surdité n'est pas vue comme un handicap mais comme une différence où l'on puise sa force. Plutôt que d'être isolée, cloisonnée dans un environnement calfeutré, Camille se confronte, donc, au monde extérieur. Elle découvre, notamment, l'univers du théâtre. Ici, elle fait une rencontre déterminante.

« Mon professeur de théâtre a marqué ma vie en nous choisissant une pièce interprétée par la comédienne sourde Emmanuelle Laborit à la Comédie de Saint-Etienne. Nous avons par la suite eu la chance de la rencontrer. Ses mains et toute l'intelligence humaine qu'elles arrivaient à transmettre m'ont subjuguée. Je me suis rendue compte que le pouvoir de communication se trouvait là, au creux d'elles. »

Camille découvre donc à 16 ans « la Langue des Signes Française ». C'est une révélation pour l'adolescente. Cette langue devient sa langue de cœur. « Maîtriser la langue des signes mais aussi le français écrit, c'était pouvoir accéder à la culture et donc au monde. C'était la clé de mon émancipation et de mon épanouissement personnel ». Avec ce trésor en main, elle se lance dans des études supérieures, elle obtient une licence professionnelle en Économie Sociale et Solidaire. Elle entre dans le monde du travail, elle se marie et puis elle devient maman de deux beaux garçons entendants. « En devenant à mon tour mère, je me suis beaucoup interrogée sur l'éducation à transmettre à mes enfants. Je découvre alors la pédagogie scientifique de Maria Montessori ».

Curieuse de tous et passionnée en tous, Camille se forme à cette pédagogie en 2016. Puis en 2019, elle obtient le di-

plôme d'Enseignante-Formatrice de Langue des Signes Française à l'Université de Grenoble Alpes.

« Je souhaite à mon tour transmettre, faire découvrir et rayonner cette Langue des Signes Française qui est si essentielle, si précieuse pour moi. »

Une cheffe d'entreprise engagée

Camille fonde « Graine de Signes », entreprise sociale qui agit pour une éducation bilingue (FR écrit / LSF) dès la petite enfance. « Je veux créer du lien entre Entendants et Sourds en agissant pour une éducation bilingue dès la maternelle. Aujourd'hui « les experts de la surdité » encouragent davantage les parents d'enfants sourds à recourir à la prothèse auditive. Ils produisent du « handicapé » car ces enfants deviennent dépendant de cet outil. Sans lui, ils sont démunis. Seuls 5 % de ces enfants accéderont à l'Université.

En leur enseignant à eux, mais aussi aux entendants, la LSF et le français écrit, nous leur offrons une chance de pouvoir être autonome dans la vie, de pouvoir prétendre à des études longues, d'exercer le métier de leur choix, comme ce fut mon cas. Bref, d'être dans la société et non pas à côté d'elle. »

Camille DESSAILLY ne veut pas être une oreille à réparer. « Je refuse cette fatalité car la surdité n'est pas une maladie. »

« J'accepte la grande aventure d'être moi »

> LUCAS : un prénom synonyme de collaboration

Les actions culturelles menées sur un territoire dépendent à la fois des Départements et des intercommunalités, et surtout des acteurs de terrain qu'ils accompagnent.

Comment ces entités coopèrent-elles en matière de politique culturelle ? Comment cette coopération culturelle se manifeste-t-elle ? Quels sont les effets de cette coopération culturelle pour les habitants ?

Pour répondre à ces questions, la Fédération Nationale des Arts Vivants & Département s'est lancée dans une grande étude au cours de laquelle 10 Départements, dont celui de la Haute-Loire, ont été interrogés sur leur mode de fonctionnement, sur leurs actions culturelles.

La Haute-Loire, accompagnée de deux Communautés de communes (Mézens Loire Meygal et Loire Semène) a travaillé de façon approfondie avec plusieurs acteurs relevant de secteurs

variés (jeunesse, culture, social, numérique, éducation, développement local, etc), pour voir quels projets culturels pourraient voir le jour grâce à cette coopération nouvelle.

Les résultats de cette démarche de grande ampleur, baptisée L.U.C.A.S (Laboratoire d'usages culture(s) art société) ont été communiqués à l'occasion du colloque national de restitution intitulé « De la coopération culturelle à la culture de la coopération » organisé les 10 & 11 décembre derniers en partenariat avec le Département de la Haute-Loire. Ces deux jours, ponctués de nombreux ateliers et d'échanges, ont permis de partager les expériences et savoir-faire entre élus et professionnels de différents secteurs, et d'inspirer les participants pour inventer et explorer de nouvelles pistes d'action pour les politiques culturelles territoriales de demain.



Laboratoire d'usages culture(s) - arts - société

Mélodie sur Arzon : un petit festival qui joue dans la cour des grands

Cela fait 15 ans que le festival de musique Mélodie sur Arzon rythme la saison estivale Craonnaise avec des récitals et autres opéras classiques. Les mélomanes, du plateau de Craponne et de tout le département, commencent à bien connaître ce festival, créé en 2005 par une poignée de passionnés de musique, qui se tient le troisième week-end de juillet à la chapelle des Pénitents de Craponne-sur-Arzon.

Le festival a eu l'honneur d'accueillir des pianistes de renommée internationale, comme Anne Queffelec et Jean-Philippe Collard et de jeunes musiciens de grand talent : pianistes, chanteurs, violonistes et flûtistes à la carrière en pleine éclosion. L'originalité de ce festival réside également dans la collaboration, dans le cadre d'une colonie chantante, entre des enfants qu'un maître de chant forme en une semaine à un répertoire particulier et



Musique

des artistes professionnels, présentée lors du concert du samedi soir.

En 2020, les bénévoles du festival ont su adapter la programmation pour animer, pendant une semaine, les ruelles médiévales de la cité avec des concerts en plein air qui ont rencontré un véritable succès.

L'édition 2021 est déjà en préparation et elle devrait réserver des surprises avec une équipe de programmation qui prévoit d'élargir quelque peu son horizon musical.

Une chose est sûre, la musique de qualité va, une fois encore, résonner à Craponne-sur-Arzon cet été pour le plus grand plaisir des oreilles avisées.

AGENDA



La Chaise-Dieu

Vendredi 29 janvier 20h30

Auditorium Cziffra

Théâtre – Adelaïde et René

À la fois autofiction, comédie romantique et récit réaliste, « Adelaïde et René » est une plongée dans le quotidien d'un couple du XXI^{ème} siècle. 30 ans de vie commune racontés dans un huis clos habile rythmé par les chansons d'une playlist endiablée. A partir de 14 ans.



Le Puy-en-Velay

« Rendez-vous famille »

Mercredi 10 février - 10h30 & 14h30

Théâtre du Mayapo

Spectacle - Pinocchio, ses premiers pas

Carlo et Geppetto, deux joyeux sculpteurs, aiment partager leur passion pour le bois. Profitant de la venue de spectateurs, dans leur atelier, ils se lancent dans une petite démonstration de leur art. Seulement ce jour-là, cela ne se passe pas comme prévu...Le bois va leur créer bien des surprises !



Le Puy-en-Velay

Jusqu'au 16 mai 2021

Musée Crozatier – Exposition Memento
Rencontre entre les collections du FRAC
Auvergne et du musée Crozatier

Peintures, sculptures, photographies, vidéos, l'exposition Memento interroge, via différents supports, sur le sens du souvenir, de la mémoire face à la fugacité de l'existence et à la tragédie de l'oubli.



L'agenda complet sur :
hauteloire.fr

#MYHAUTELOIRE



Publiez vos
clichés avec le
#myhauteloire



1 @marionkabac
Instant ZEN
Le soleil à portée de main

2 @cyril_treveys_photography
Instant clin d'œil
Regard de biche

3 @joubertjeanmichel
Instant terroir
Breuvage qui réchauffe les
corps et les cœurs

4 @de_beaux_lents_demains
Instant Paysage
Le blanc se répand

5 @la_duneira
Instant Festivités
Le chocolat dans tous ses états

6 @janette_auvergneslow
Instant Nature
Tracer son chemin

7 @eat_with_jo
Instant Gastronomie
Planche gourmande



Le Cyclodebout

3  roues



2 médailles d'or

Salon de l'Innovation « Inventech » (2017)
Concours Lépine (2018)

5 ans

de développement
avant la sortie de MobiVolt



12 à 89 ans
**ÂGES DES
UTILISATEURS
DE MOBIVOLT**

32 MobiVolt ont été expédiés
en Australie au mois d'octobre.
D'autres commandes sont en préparation

 **Queyrières**



Olivier Joux

Olivier Joux et MobiVolt ont acquis leurs lettres de noblesse, le Prince Albert de Monaco est tombé sous le charme.

MobiVolt, le Cyclodebout 100 % électrique, est l'aboutissement d'une idée tenace. Un projet qui a longuement mûri avant de s'imposer en réelle alternative à la voiture et aux transports en commun : pas de risque de contamination, adapté aux petits trajets du quotidien en ville comme à la campagne, moins cher et plus écologique... MobiVolt a tout pour surprendre.

L'idée est d'autant plus belle qu'elle est née, et reste développée, en Haute-Loire. « Même si on nous fait de l'œil ailleurs depuis notre médaille d'or au concours Lépine, rester ici est un choix... C'est même une fierté de contribuer à ce que notre département soit vu comme une terre d'innovations. Lorsque MobiVolt roule à Melbourne, Madrid, Bruxelles et bientôt New-York, on goûte au plaisir de rappeler son origine », s'enorgueillit Olivier Joux, l'inventeur qui teste ses prototypes chez lui, sur les routes et chemins de Queyrières.



1

MobiVolt, l'idée géniale venue de Haute-Loire

Si la période porte son lot d'incertitudes, elle présente aussi des opportunités. Le développement des moyens de locomotion alternatifs ouvre, par exemple, une voie royale à l'innovation française. Et lorsque l'une de ces inventions est marquée du sceau altiligérien, pourquoi ne pas le faire savoir ?

Une idée née dans la sueur

L'histoire du Cyclodebout commence à l'époque où ce petit gars ayant grandi près de Saint-Just-Malmont se destine à une carrière dans la banque. Chaque matin ou presque, sa formation démarrerait mal : les horaires de train ne correspondant pas à ceux des bus lyonnais, il lui fallait courir en costume pour arriver à l'heure. Sa réflexion a démarré dans la sueur : trouver le moyen de se déplacer en ville sans effort tout en s'épargnant les affres de la circulation. Le vélo, la trottinette, le Segway ? Très bien, mais pas pratique en chemise-cravate ou tailleur et talons hauts. « L'idée était aussi que MobiVolt soit accessible à tous : jeunes, vieux, petits ou grands, j'ai cherché à mettre au point un véhicule qui s'adapte à chacun sans réglage et se maîtrise en quelques secondes », résume Olivier Joux.

Développé pour les particuliers, taillé pour les professionnels

Les autres possibilités de ce tricycle électrique sont devenues une évidence avec les premiers retours d'utilisa-

teurs professionnels. MobiVolt s'avère un allié précieux pour qui se déplace sur de courtes et moyennes distances : forces de l'ordre, polices municipales ou sociétés de sécurité, sur des zones aéroportuaires ou des ports, pour des techniciens amenés à parcourir un site industriel... Avec son autonomie pouvant atteindre 40 kilomètres, il s'adresse aussi aux professionnels du tourisme à la recherche de nouvelles activités de loisirs. Étonnamment stable et d'une maniabilité bluffante, son rayon de braquage très court permet de se faufiler partout sans peine et de s'arrêter sans mettre pied à terre. Des entreprises de la Loire sont associées à la fabrication : Deyme (Balbigny), Olympique-Cycles (Saint-Romain-Le-Puy), France Industrie (Feurs). « Par contre, ne trouvant pas en France et en Europe ce que je recherche, la motorisation est asiatique. Mais cela pourrait changer, une entreprise du Vaucluse travaille à la mise au point d'une batterie sur mesure. » On apprend enfin que la création d'un atelier de montage en Haute-Loire serait dans les cartons.

1

Équipé d'un sélecteur de vitesse, MobiVolt peut rouler entre 1 et 25 km/h (vitesse maximale autorisée par la législation).

**EN HIVER,
PRUDENCE EXIGÉE !**

CONSULTEZ

> inforoute43.fr

3400
KM DE ROUTES
DÉPARTEMENTALES

310
AGENTS
MOBILISÉS

119
ENGINES
SPÉCIFIQUES

Suivez l'actualité



Département de la Haute-Loire